

# PREVISION

AVRIL 2025

PAGE 3

Un lancement réussi  
pour PrevisConnect

PAGE 4

Changements et  
élections au sein  
du Conseil de fondation

PAGE 7

Une rénovation durable pour  
le lotissement de Blankweg





Stefan Muri  
Directeur

# Chère lectrice, cher lecteur,

Tel Hercule s'attelant à ses douze travaux, la Previs n'a pas ménagé sa peine face aux défis qui se sont présentés à elle. La nouvelle introduction d'un système moderne de gestion de la prévoyance a notamment demandé un effort titanesque. Lorsque le logiciel sera parfaitement rodé, y compris les systèmes d'accès pour la clientèle et les personnes assurées, nous aurons franchi une étape importante. Les rénovations totales de biens immobiliers représentent également une tâche colossale, que ce soit pour nous ou pour nos locataires. Nous devons revoir nos habitudes et nous ouvrir à de nouvelles réflexions. Le Conseil de fondation devra également surmonter une épreuve de taille, puisque près de la moitié de ses membres devront être remplacés dans le cadre des élections de renouvellement global qui auront lieu cette année. En comparaison, l'année 2024, qui a été clôturée avec succès, semble presque relever de la routine, sans vouloir minimiser les efforts qui ont été fournis. Nous vous souhaitons une très agréable lecture de ce numéro.

## Dix contre sept

Dixième clôture comptable en tant qu'institution collective: une nouvelle réussite, avec un franchissement du cap des sept milliards de francs (somme du bilan).

Outre les cotisations d'épargne des employeuses et employeurs et des employé-e-s, les rendements des placements sont déterminants pour la prospérité d'une caisse de pension. L'année dernière, nos trois stratégies de placement actives ont généré des rendements oscillant entre à peine 6% et plus de 8%. Tous placements confondus, la performance globale s'établit légèrement au-dessus de 7.5%. Le résultat des placements englobe nos placements immobiliers directs, qui, du haut de leurs 1.5 milliard de francs, contribuent de manière significative à garantir la stabilité de la Previs.

### Des taux de couverture en progression et une bonne rémunération des avoirs de vieillesse

Dopés par ces bons résultats, les taux de

couverture de nos caisses de prévoyance pour personnes assurées actives évoluaient au 31 décembre 2024 dans une fourchette réjouissante de 106% à 123%. Selon la situation financière et la structure des caisses de prévoyance et compte tenu des exigences réglementaires, les avoirs de vieillesse ont affiché une rémunération comprise entre 3.25% et 6.5% l'année dernière.

### Maintien des coûts à un faible niveau

La «maîtrise des coûts» figurait déjà en tête des priorités pour l'exercice 2024, s'agissant de contenir l'augmentation des coûts d'exploitation due aux poussées inflationnistes passées ou la hausse parfois considérable des coûts de nos projets de nouvelle construction et de rénovation dans le secteur immobilier,

consécutives au renchérissement de la construction. Faisant fi des difficultés, nous avons réussi à atteindre nos objectifs de rendement immobilier et à maintenir nos frais d'administration généraux à un faible niveau. Ce dernier point surtout aura son importance pour nos assuré-e-s au regard de la tendance à la hausse des coûts d'assurance contre les risques à laquelle nous devrions désormais assister.



Lien vers le rapport annuel:  
[previs.ch/ra24](https://previs.ch/ra24)



# Une mise en service réussie pour PrevisConnect

En début d'année, Previs Prévoyance a mis en service un nouveau logiciel de gestion et a lancé son nouveau portail en ligne PrevisConnect. Celui-ci remplace le portail d'entreprise et l'appli destinée aux assuré-e-s. Il simplifie l'administration de la prévoyance en ligne pour les employeuses et employeurs et offre aux assuré-e-s des informations pratiques sur la prévoyance.

Début 2025, la Previs a introduit un système de gestion suisse, déjà utilisé avec succès par d'autres caisses de pension. Le passage au nouveau logiciel MSPension représentait une opération relativement complexe, puisqu'il s'agissait de transférer correctement au nouveau système l'ensemble des données et documents des 1'250 entreprises affiliées et des plus de 45'000 assuré-e-s et bénéficiaires de rentes. Parallèlement à ce changement de système, la Previs a lancé son nouveau portail en ligne PrevisConnect, à destination des employeuses et employeurs et des personnes assurées.

## Avis d'expert



**Nathalie Sesiani**  
Responsable  
Prévoyance et  
membre de la  
direction de la  
Previs

### Madame Sesiani, la migration du système, avec la participation de la clientèle, s'est globalement bien passée. Quel était le principal défi à surmonter?

La plus grande difficulté résidait dans le délai très serré qui nous était imposé: toutes les données des employeuses et employeurs, des personnes assurées et des bénéficiaires de rentes devaient être exportées depuis l'ancien logiciel de gestion et réimportées dans le nouveau logiciel à la date du 31 décembre 2024. Il a ensuite fallu comparer les données, et examiner et corriger les éventuels écarts. Le nouveau portail en ligne PrevisConnect

a été mis en service le 13 janvier 2025, comme prévu, et les employeuses et employeurs ont pu saisir les déclarations de salaire dans le nouveau système.

### Le thème complexe de la prévoyance professionnelle sera-t-il plus simple à appréhender pour la clientèle grâce à PrevisConnect?

Notre principal objectif, avec la mise en service de PrevisConnect, était de proposer des informations conviviales et des processus clairs pour la saisie des déclarations par les employeuses et employeurs, qui disposent d'un accès centralisé à l'ensemble des informations utiles. En parallèle, PrevisConnect doit aider les personnes assurées à mieux comprendre les options qui s'offrent à elles en matière de prévoyance et à prendre des décisions dans ce domaine. Le fait de simplifier les contenus relatifs à la prévoyance professionnelle contribue à cette meilleure compréhension. L'objectif est de présenter de la manière la plus transparente et la plus claire possible les différentes options, les relations de cause à effet ainsi que les répercussions pour les employeuses et employeurs et les personnes assurées.

### En quoi le portail PrevisConnect améliore-t-il la communication?

Avec PrevisConnect, nous proposons toujours plus de services numériques. Le portail en ligne permet ainsi à la clientèle d'obtenir une aide rapidement et simplement. Et inversement, la Previs a la possibilité d'informer la clientèle de façon encore plus ciblée. De manière générale, le portail numérique permet d'axer davantage la communication sur les utilisatrices et utilisateurs, et d'augmenter ainsi la satisfaction de la clientèle.

### Quelles nouvelles possibilités le portail PrevisConnect offre-t-il aux employeuses et employeurs?

Désormais, les employeuses et employeurs peuvent traiter les annexes des factures au format Excel, ce qui simplifiera les rapprochements avec leur comptabilité. En outre, le portail fournit différentes listes pratiques pouvant être exportées dans des formats de données courants.

«Le portail PrevisConnect est clair et la navigation est conviviale. Une fois connectée, je reçois directement les dernières informations de la Previs, et je vois en un coup d'œil les principales informations à transmettre via la communication interne. La création autonome de comptes utilisateurs pour les collaboratrices et collaborateurs RH est également une nouveauté très intéressante, qui simplifie et accélère le processus. J'apprécie également la possibilité d'appliquer des filtres. Ainsi, à chaque fois que je me connecte au portail, j'obtiens rapidement une vue d'ensemble des tâches réalisées ou en suspens, et je peux voir s'il y a un problème pour lequel je dois prendre contact avec l'équipe de la Previs.»

**Doris Kammermann**  
responsable des finances et du personnel, SPITEX Region Stockhorn

### Et quelles fonctions le portail PrevisConnect propose-t-il aux personnes assurées?

PrevisConnect permet désormais aux personnes assurées de modifier elles-mêmes les options de leur plan d'épargne, dans la mesure où leur employeuse ou

employeur propose des plans optionnels. Elles retrouveront toutes les fonctions et les simulations proposées dans l'ancienne appli destinée aux assuré-e-s, à l'exception du simulateur fiscal. Un des grands atouts de PrevisConnect est de pouvoir transmettre directement et rapidement les informations importantes aux personnes assurées via le portail en ligne.

### **Quels sont les avantages pour les employeuses et employeurs si leurs collaboratrices et collaborateurs s'enregistrent sur PrevisConnect?**

Comme expliqué, les personnes assurées ont accès à un grand nombre d'informations et de possibilités de simulations. Si les collaboratrices et collaborateurs ont moins de questions à poser sur le thème de la prévoyance, cela allégera la charge des services des ressources humaines, qui auront ainsi un soutien moindre à fournir dans ce domaine.

### **Qu'apporte le nouveau système de gestion s'agissant du travail des collaboratrices et collaborateurs de la Previs?**

Pour nos affaires courantes, nous utilisons désormais un seul logiciel de gestion. Cette nouvelle avancée numérique a considérablement simplifié certains processus. Ainsi, nous pouvons mieux utiliser nos ressources pour offrir un conseil de qualité à la clientèle.

### **Quatre mois après la migration du système, quel est le bilan intermédiaire?**

Nous avons tout mis en œuvre pour que le lancement du nouveau système se déroule sans problème. Vu l'ampleur et la complexité du projet, il n'a toutefois pas toujours été possible de satisfaire l'ensemble des clientes et clients. Aussi souhaitons-nous présenter nos sincères excuses pour toute gêne occasionnée. Nous

tenons également à remercier chacune et chacun pour leur soutien, leur patience et leur compréhension. Avec PrevisConnect, il ne fait aucun doute que nous continuerons à fournir des prestations de haute qualité, tout en générant une réelle valeur ajoutée.



#### **PrevisConnect pour les personnes assurées**

Le nouveau portail en ligne PrevisConnect est également disponible pour les personnes assurées. L'envoi aux personnes assurées des données de connexion et des informations nécessaires est en cours.

## Changements au sein du Conseil de fondation

Dans le cadre des élections de renouvellement global, plusieurs changements s'annoncent cette année au sein du Conseil de fondation, tous les départs n'étant pas nécessairement volontaires.

La durée du mandat des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. Les membres ayant rejoint le Conseil de fondation au cours de cette période terminent le mandat du membre sortant. Fin juin 2025, les quatre années du mandat en cours seront écoulées.

A la suite des élections de 2023, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) a remis en cause la qualification de plusieurs membres du Conseil de fondation représentant les employé-e-s. La remise en cause de cette légitimité en tant que membre du Conseil de fonda-

tion ne portait pas sur les compétences des personnes. La question était plutôt de savoir si les fonctions occupées par ces membres dans leur sphère professionnelle étaient compatibles avec la défense des intérêts des employé-e-s au sein du Conseil de fondation. La justification apportée était qu'une personne ne serait «habilitée à siéger au sein de l'organe suprême en qualité de représentant-e des employé-e-s qu'à la condition de n'être associée à aucune décision majeure dans la société affiliée (et donc de n'y exercer aucune fonction dirigeante)».

### **Quels critères définissent la représentation des employé-e-s au sein du Conseil de fondation?**

Dans le cas de la Previs, l'ABSPF visait par exemple les fonctions de responsable ou de gestionnaire des finances, de secrétaire communal-e, ou de responsable des ressources humaines. Encore faudrait-il s'assurer qu'une fonction dirigeante implique nécessairement la participation à des prises de décision majeures pour la société concernée. Cela ne nous semble pas évident dans le cas précis d'institutions politiques comme les communes, dotées de conseils communaux et d'assemblées communales.

La position de l'autorité de surveillance (qui a été plus ou moins confirmée par des textes de loi et des décisions de justice, mais que nous trouvons malgré tout discutable pour nous en tant qu'institution collective), s'oppose au point de vue du Conseil de fondation, selon lequel l'objectif premier doit être l'intérêt général de la fondation, et donc l'intérêt des retraité-e-s et des employé-e-s assurés, ainsi que des entreprises et institutions affiliées. Et cela, indépendamment du fait que l'on représente les employé-e-s ou des employeuses et employeurs sur le papier.

### **Démissions volontaires et involontaires du Conseil de fondation**

La position de l'autorité de surveillance, qui de notre point de vue s'est durcie bien qu'en restant plutôt floue, est venue mettre en cause des membres qui ont réalisé un travail remarquable au

sein du Conseil de fondation ces dernières années (dix années pour certains) sans que l'autorité de surveillance n'ait jamais émis de doutes. En raison de l'intervention de l'autorité de surveillance, notamment, cinq membres ont annoncé leur démission à fin juin 2025. Les élections de renouvellement global devront donc permettre de désigner une représentante ou un représentant des employeuses et employeurs, mais aussi quatre représentant-e-s des employé-e-s.

Nous avons lancé le processus d'évaluation en janvier et avons eu le plaisir de recevoir 24 candidatures, que le Conseil de fondation a pris le temps d'étudier attentivement. Outre l'évaluation des personnalités et des compétences professionnelles des candidat-e-s, ce dernier a également dû estimer si les profils remplissaient les exigences imposées par l'autorité de surveillance. Après étude

des candidatures, cinq propositions sont ressorties pour l'élection des remplaçant-e-s des membres sortants. Ces candidatures seront proposées à l'Assemblée des délégué-e-s pour les élections, en complément des candidatures déjà proposées. En parallèle, Peter Flück s'est également présenté pour être réélu à la présidence du Conseil de fondation. Les documents relatifs à la procédure électorale seront transmis aux délégué-e-s désignés des employeuses et employeurs et des employé-e-s.

Chères et chers délégué-e-s, exercez votre droit à la consultation et participez au vote pour continuer à garantir la bonne gestion de la Previs et pour que celle-ci reste un partenaire de confiance pour ses 45'000 destinataires et ses 1'250 entreprises affiliées.

## «L'importance du bon sens»



**Peter Flück**  
Président du Conseil de fondation  
de Previs Prévoyance

### **Peter Flück, en tant que président du Conseil de fondation, qu'attendez-vous des membres du Conseil de fondation, qu'il s'agisse de membres nouveaux ou anciens?**

«Les douze membres siégeant actuellement au Conseil de fondation de la Previs représentent la diversité des branches et des régions dont sont issus nos assuré-e-s et nos entreprises affiliées. L'essentiel est que les membres apportent leur part de personnalité tout en faisant preuve d'un bon esprit d'équipe. Nous encourageons une communication ouverte et transparente, basée sur le respect et l'estime.

Évidemment, il est indispensable de passer suffisamment de temps à préparer les séances. A l'appui d'une bonne préparation des affaires par la direction, une discussion au sein du Conseil de fondation ne peut être efficace que si les membres ont pris le temps de bien lire les documents. J'apprécie non seulement que les membres participent activement et apportent leur expertise et leur expérience dans le cadre des séances, mais également qu'elles ou ils fassent preuve de bon sens.

En qualité de membres du Conseil de fondation, nous traitons des questions stratégiques, mais nous soutenons également la direction dans les relations avec la clientèle existante ou potentielle lorsque cela s'avère judicieux.

Et un dernier point, très important: que nous représentions les employeuses et employeurs ou les employé-é-s, l'intérêt général de la fondation Previs Prévoyance constitue toujours le cœur de nos préoccupations!»

# «Détecter suffisamment tôt les tendances et les évolutions»

Irene Minder Ruch et Matthias Bütikofer, qui se retireront du Conseil de fondation de Previs Prévoyance en juin 2025, au terme de plusieurs années de travail assidu, nous présentent un aperçu des activités variées qui les occupent au sein de l'organe de direction de notre institution de prévoyance.



**Irene Minder Ruch**  
Membre du Conseil de fondation depuis 2020, directrice de l'établissement pour seniors d'Oberburg

## **Madame Minder, les caisses de pension ont de nombreux défis à relever de nos jours. Qu'avez-vous trouvé particulièrement intéressant dans le cadre de votre activité au sein du Conseil de fondation de la Previs?**

La diversité des thèmes à traiter et leur complexité rendent l'activité particulièrement intéressante. L'éventail est large et recouvre tant des sujets liés à la prévoyance, comme la durée de vie ou le taux de conversion, que des thèmes portant sur les besoins de la clientèle, les frais d'administration ou encore l'évolution des marchés, l'appréciation des risques, les placements financiers ou l'immobilier. J'ai trouvé très précieuses les discussions ouvertes et constructives menées au sein du Conseil de fondation, lors desquelles se croisent différentes expertises et des points de vue issus de branches variées. C'est ainsi qu'il est possible de prendre des décisions bien fondées.

## **Quel autre visage de la Previs avez-vous découvert en tant que membre du Conseil de fondation?**

J'ai été particulièrement impressionnée par le grand professionnalisme avec lequel la direction prépare les éléments servant de base de décision au Conseil de fondation. La rigueur appliquée dans la gestion des risques témoigne aussi du

sérieux de la direction. C'est une preuve de l'attention avec laquelle la Previs gère les fonds de prévoyance qui lui sont confiés.

## **En tant que directrice d'un établissement pour seniors, vous avez représenté le domaine de la santé et des soins au sein du Conseil de fondation. En quoi est-ce important?**

Près de la moitié des personnes assurées auprès de la Previs travaillent dans le domaine de la santé. Aussi est-il important qu'elles soient représentées en conséquence au sein du Conseil de fondation. De plus, dans le domaine de la santé et des soins, les femmes représentent une part très élevée du personnel et elles sont nombreuses à travailler à temps partiel. Pour que leurs besoins particuliers soient représentés, je me réjouis naturellement lorsque des femmes défendent leurs intérêts en première ligne au sein du Conseil de fondation.



**Matthias Bütikofer**  
Membre du Conseil de fondation depuis 2014, membre du comité de placements; conseiller, directeur général de longue date de l'organisation faitière UCBA

## **Monsieur Bütikofer, en tant que membre du Conseil de fondation, vous avez contribué au développement positif de la Previs ces dix dernières années. Que retirez-vous de cette expérience?**

C'était une expérience tout à fait passionnante. En effet, une des missions essentielles du Conseil de fondation est de détecter suffisamment tôt les tendances et les évolutions dans le domaine de la prévoyance vieillesse, et d'introduire avec discernement les développements nécessaires dans l'intérêt des personnes assurées, des bénéficiaires de rentes et des entreprises affiliées. Ces dix dernières années, deux thèmes sont passés au premier plan, à savoir le vieillissement progressif de la population et les attentes grandissantes quant au respect des critères de durabilité, notamment dans le domaine des placements.

## **Comment la Previs réagit-elle face à ces évolutions?**

L'allongement de la durée de vie, dont nous pouvons globalement nous réjouir, a malheureusement des conséquences défavorables en matière de prévoyance avec un décalage de la structure d'âge. Pour prendre adéquatement en compte l'allongement de la durée de vie et la baisse des rendements escomptés en raison des contraintes imposées aux marchés des placements, la Previs s'est vue obligée de réduire progressivement ses taux de conversion et a dû renoncer à augmenter les rentes réglementaires.

## **Et qu'en est-il des placements durables?**

Depuis longtemps déjà, et en dehors de toute influence extérieure, la Previs accorde une grande importance à la durabilité des produits de placement, en conformité avec les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). La Previs dispose d'une stratégie de développement durable depuis 2011 et applique celle-ci de manière cohérente tant dans la gestion des placements que dans le domaine de l'immobilier.

# Un espace de vie rénové pour les locataires d'aujourd'hui et de demain

Le lotissement de Blankweg à Ostermundigen sera entièrement rénové à l'issue de trois phases de travaux. La bonne nouvelle est que plus de 40% des anciens locataires réintégreront le lotissement après la rénovation.

Le lotissement de la rue Blankweg compte près de 120 locataires: des familles, des colocations et des personnes seules, dont de nombreuses personnes âgées. L'annonce de la rénovation totale du lotissement n'a pas vraiment surpris les résident-e-s, étant donné que les immeubles datent de 1979 et ne répondent plus aux standards actuels. Dans le cadre de la rénovation des cinq immeubles résidentiels, l'ensemble des installations techniques des bâtiments seront remplacées et les équipements des appartements seront modernisés. Il est ainsi prévu de doter les appartements de 3.5 pièces et de 4.5 pièces d'une cuisine ouverte et d'agrandir les salles de bain. «Ces différentes mesures visent à offrir, à nos locataires d'aujourd'hui et de demain, un espace de vie à la fois moderne et durable», explique Igor Di Zio, chargé de projet immobilier.

## Une prise en charge des locataires nécessitant beaucoup de tact

L'annonce de la rénovation et des résiliations des contrats de bail en découlant a provoqué un sentiment d'incertitude et d'anxiété chez de nombreuses personnes. Rahel Habegger, gestionnaire immobilier, en témoigne: «Certains locataires habitent ces immeubles de Blankweg depuis leur construction, et se retrouvent à devoir organiser un déménagement pour la première fois en quarante ans. Cette annonce a empêché certaines personnes de dormir, notamment parmi les personnes âgées ou à faibles revenus.» Il va sans dire qu'il a fallu faire preuve de beaucoup de tact dans la prise en charge des locataires. «Nous avons bien compris les inquiétudes de nos locataires, et il nous importait de communiquer de manière transparente. Outre les habituels courriers et événements d'information, les locataires ont eu accès, pour ce cas particulier, aux conseils d'une représentante du service

communal spécialisé dans les offres destinées aux enfants, aux familles et aux personnes de plus de 60 ans», explique Rahel Habegger.

«Nous vivons dans le lotissement de Blankweg depuis 1983. Depuis le temps, les appartements ont beaucoup vieilli et l'annonce des travaux de rénovation ne nous a pas surpris. Pour nous, une chose était certaine: nous voulions rester dans le quartier. Nous avons trouvé très positif le fait d'être informés longtemps à l'avance et de pouvoir choisir l'appartement que nous souhaitons. Maintenant, nous avons hâte d'emménager dans notre beau logement, lumineux et totalement rénové.»

**Rolf et Elisabeth Holliger-Fey**

Les locataires ont toutes et tous eu la possibilité de réserver leur appartement ou un autre logement dans le quartier pour y emménager après la rénovation, une possibilité largement exploitée. Les

travaux de construction se déroulant en trois étapes, un grand nombre de locataires ont pu trouver un logement au sein du lotissement à titre de solution intermédiaire avant de pouvoir réintégrer leur appartement rénové. Pour les personnes qui ne voulaient pas réserver d'appartement au sein du lotissement, la Previs a proposé un accompagnement dans la recherche d'un nouveau logement. «Lorsque c'était nécessaire, nous avons aidé les locataires en rédigeant des lettres de recommandation, voire en organisant des visites d'appartement dans des immeubles d'autres sociétés de gestion immobilière. Notre aide a été très appréciée», précise Rahel Habegger.

## Une grande partie des locataires réintègre le lotissement

Les deux premières étapes de construction étant achevées, les appartements rénovés se remplissent à nouveau de vie. La bonne nouvelle est que plus de 40% des logements ont pu être réattribués à leurs anciens locataires, lesquels apprécient la situation attrayante du lotissement, en plein centre d'Ostermundigen.



Avant la rénovation: les équipements des appartements n'étaient plus au goût du jour.



Après la rénovation: des pièces de vie ouvertes et des couleurs claires.

Les activités de loisir, les commerces et les transports en commun sont accessibles en quelques minutes à pied. Le terrain verdoyant et ombragé par des arbres, les aires de jeu et les espaces de détente qui sont désormais proposés contribueront à développer des relations de voisinage agréables. Les nouveaux locataires sont les bienvenus et s'intégreront rapidement dans leur nouvel environnement.

### Une attention portée sur le confort des locataires et la durabilité

Les projets de rénovation tels que celui de Blankweg sont souvent critiqués parce qu'ils ont tendance à faire disparaître les zones d'habitation à loyers modérés. «A la Previs, nous examinons notre portefeuille immobilier avec soin», explique Igor Di Zio. «Notre objectif n'est pas d'optimiser nos gains, mais plutôt d'investir les fonds de nos assuré-e-s selon une vision à long terme, afin de leur garantir des rentes stables dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire.» Après une rénovation, il est toutefois évident que les loyers doivent être réajustés au niveau des prix du marché. «Certaines personnes seules ou en couple, qui vivaient dans des appartements de 4.5 pièces, ont décidé d'emménager dans des appartements plus petits après la rénovation, libérant ainsi des

espaces de vie plus grands pour les jeunes familles. A l'avenir, le quartier comprendra une plus grande diversité de locataires», ajoute Igor Di Zio.

Pourquoi ces rénovations totales sont-elles nécessaires? «La Previs entretient ses biens immobiliers de manière régulière», explique Igor Di Zio. «Mais lorsque des parties importantes d'immeubles atteignent la fin de leur durée de vie, il est souvent plus judicieux d'entreprendre une rénovation totale plutôt que de les «raccorder» au moyen de petites réparations.» Il est également important de considérer les aspects liés à la durabilité. Les exigences de la Previs en matière de bilan carbone, de matériaux de construction et de qualité architecturale concernant ses biens immobiliers sont strictes. Dans le cas du lotissement de Blankweg, l'ancien système de chauffage au mazout sera remplacé par une pompe à chaleur géothermique. En outre, les enveloppes des bâtiments

seront rénovées, et les logements seront mieux isolés. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits et les espaces extérieurs seront réaménagés en accordant une plus grande importance à la biodiversité. Comme pour tous ses projets immobiliers, Previs a pour objectif d'augmenter le confort des locataires tout en créant de la valeur pour ses destinataires.



Informations  
(en allemand):  
[www.blankwäg.ch](http://www.blankwäg.ch)



### Previs Immobilier: un service d'un seul tenant

Notre équipe interne de spécialistes en immobilier gère les propriétés de la Previs et se charge de l'ensemble des activités tout au long de la chaîne de valeur. Nous garantissons ainsi la proximité avec nos locataires et nos partenaires commerciaux.

Pour plus  
d'informations:  
[previs-immobilien.ch](http://previs-immobilien.ch)



### Mentions légales

Éditeur: Previs Prévoyance | Brückfeldstrasse 16 | Case postale | 3001 Bern  
031 963 03 00 | [info@previs.ch](mailto:info@previs.ch) | [www.previs.ch](http://www.previs.ch)  
Rédaction et mise en page: Previs Prévoyance | Impression: Vögeli AG, Langnau | Édition: 9'000 Ex.



Les produits d'impression  
certifiés Cradle to Cradle®  
produits par Vögeli AG.